



DOSSIER DE PRESSE

Le Budget primitif 2011

présenté par

**Philippe Richert,
Ministre chargé des Collectivités Territoriales,
Président du Conseil Régional d'Alsace**

- ❖ **Un premier budget au service du projet régional du mandat**
- ❖ **Des recettes marquées par des évolutions qui limitent les marges de manœuvre de la Région**
 - Une part de la fiscalité directe en baisse
 - La fiscalité indirecte offre des perspectives de rendement de plus en plus limitées
 - L'évolution de dotations de l'Etat est gelée sur la période 2011-2013
 - L'emprunt
- ❖ **Des dépenses ciblées qui répondent aux ambitions du projet régional**
 - Pour préserver l'avenir : un budget en baisse de 3%
 - Les dépenses d'intervention demeurent prioritaires : 604,7 M€
 - Les domaines prioritaires restent privilégiés
 - Une allocation optimale des dépenses a été réalisée
 - Les dépenses hors interventions restent gérées avec une égale rigueur
- ❖ ***Annexes de présentation du Budget primitif par politiques sectorielles (chiffres-clés et actions principales)***

Un premier budget au service du projet régional du mandat

Ce premier budget de la mandature matérialise les nouvelles actions souhaitées par l'exécutif régional. Il marque l'aboutissement d'un travail qui a commencé avec l'installation de la nouvelle assemblée. Ce budget primitif développe un ensemble dispositifs nouveaux ou revus.

On peut citer notamment :

- la marque Alsace
- les conventions d'objectifs dans les secteurs stratégiques
- le projet régional pour la Jeunesse
- AL'ESS, le dispositif en faveur de l'Economie sociale et solidaire
- les politiques d'aménagement du territoire
- un nouveau dispositif en faveur de la numérisation des salles de cinéma
- la révision des modalités d'aides aux manifestations sportives
- la révision des initiatives de solidarités internationales.

Il s'agit, malgré les contraintes, de développer une démarche de fond pour des politiques régionales dynamiques autour des trois thématiques clefs que sont :

- la compétitivité régionale ;
- le projet territorial pour l'Alsace ;
- le positionnement et l'image de l'Alsace.

Les politiques au service de la compétitivité régionale

Près de 30 M€ au titre de l'économie et de l'emploi.

En complément des politiques sectorielles récurrentes, nos actions en la matière se déclinent autour de trois projets majeurs.

La Marque Alsace. Une initiative transversale qui touche le développement économique comme à la communication, le tourisme et la culture. Il y a un constat partagé qu'il faut mieux mettre l'image de l'Alsace au service de sa compétitivité. A partir d'une étude sur les caractéristiques de l'identité régionale (un diagnostic sur l'attractivité de la Région), s'élaborera une stratégie de marque. Cette marque viendra en appui de la promotion économique et touristique de la Région. Cette action est menée dans le cadre d'une démarche partagée avec les grandes collectivités et institutions régionales au sein d'un comité de pilotage.

Le lancement d'un nouveau fond de capital risque d'une capacité d'intervention portée à 50M€ avec une équipe de gestion unique et professionnelle.

La priorité aux filières stratégiques. A côté des interventions généralistes, des politiques sectorielles affirmées pour les secteurs de croissance de l'économie et une démarche partenariale avec les acteurs de ces secteurs.

Deux illustrations

- la stratégie régionale de développement du véhicule électrique adoptée en novembre 2010 ;

- la Convention d'objectifs avec le secteur agricole qui va être signée début janvier suite à son adoption en Commission Permanente de décembre 2010 autour de 3 axes que sont l'amélioration de la compétitivité des exploitations et des filières, la valorisation des productions régionales et enfin l'encouragement à des pratiques de productions adaptées aux territoires.

Parmi les autres secteurs stratégiques : la chimie verte, le bâtiment basse consommation, la santé, les activités créatrices et l'Economie Sociale et Solidaire.

Une politique spécifique de l'ESS est développée avec quatre axes

- Accompagner les porteurs de projet et, sous différentes formes, la création d'entreprises et l'entreprenariat social ;
- Appuyer les acteurs du secteur, leurs actions de formation, le développement des compétences, les initiatives en matière de finances solidaires ;
- Encourager la solidarité et la consommation responsable ;
- Sensibiliser et informer sur la place de l'ESS.

Pour mieux travailler en cohérence avec les acteurs, la Région institue un Comité Régional de l'Economie Sociale et Solidaire (CORESS).

L'enseignement supérieur, l'innovation et la recherche mobilisent 32,7 M€ autour de deux priorités

La diffusion de l'innovation. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie régionale de l'innovation, 2011 verra le renforcement de la gouvernance de l'innovation, la mise en œuvre des dispositifs de type « hommes-ressources » et la consolidation de la stratégie régionale de l'innovation grâce à l'écosystème de l'innovation (les acteurs régionaux ayant un objectif de développement économique en s'appuyant sur l'excellence universitaire).

C'est dans cet esprit qu'a été lancé le 8 décembre le Club « Innover en Alsace ».

Le développement de l'enseignement supérieur et la recherche. La Région est partie prenante au plan Campus tout comme elle accompagne les dossiers déposés dans le cadre du Grand Emprunt (initiative d'excellence, institut hospitalo-universitaire, société d'accélération du transfert de technologie). Nous soutenons la fondation de l'université et le développement des formations d'ingénieurs.

La formation continue représente 65,5 M€

La *Stratégie régionale de Développement de la Formation Professionnelle* a défini trois axes prioritaires :

- sécuriser l'accès de chacun à la qualification et l'emploi en cohérence avec les environnements économiques,
- soutenir l'économie et dynamiser les territoires par une offre de formation pertinente,
- garantir la qualité de la formation.

La Région va s'engager dans un contrat de plan régional de développement des formations professionnelles 2011-2014.

L'attention est plus que jamais portée à la question de l'Orientation, au-delà des réflexions autour du service public de l'orientation. Deux programmes complémentaires sont mis en œuvre : à côté du Programme Régional d'Information et d'Orientation (PRIO), il y aura le Programme Orientation Jeunesse, comprenant des actions vers les publics jeunes menées

par les acteurs et les réseaux régionaux de l'Orientation. Différentes conventions avec ces acteurs seront mises en œuvre en 2011.

La Région lance également son TER de l'Orientation : l'Orient'Express.

La politique régionale de la jeunesse est une priorité affichée et bénéficie de 7,5 M€

Il y a désormais, vis-à-vis de la jeunesse, une démarche globale et coordonnée par l'Agence régionale de la jeunesse. 2011 verra la mise en place d'un conseil régional des jeunes/ Présentée en séance plénière du 19 novembre, la politique jeunesse exprime le souhait de la Région de pouvoir apporter aux jeunes des réponses spécifiques en lien avec les compétences régionales en matière de formation et d'emploi. Une attention spécifique est portée aux plus fragiles (jeunes en rupture éducative ou sans qualification).

D'autres dispositifs visent à l'épanouissement des jeunes (service civique, chantiers environnementaux, sac à dos, festival des talents et potentiels).

La formation initiale

Avec 63,75 M€, l'apprentissage bénéficie d'une stabilité budgétaire.

Mais la Région poursuit le développement d'une offre de formation de manière concertée, sectorielle, territoriale et pluriannuelle. L'élévation des niveaux de qualification reste une priorité.

Des efforts particuliers sont faits pour le développement de l'alternance dans les écoles d'ingénieurs et plus généralement dans les formations supérieures. Ainsi verra le jour un nouveau CFA des entreprises du médicament (LEM) s'appuyant sur l'université de Strasbourg.

Une action spécifique est engagée pour le développement de l'apprentissage transfrontalier post-bac avec le Land du Bade-Wurtemberg. Objectif : 100 apprentis français et allemands à l'issue de 3 années. L'apprenti inscrit dans un CFA en Alsace ou dans une Duale Hochschule pourra faire la partie pratique de son apprentissage dans une entreprise du pays voisin (le budget représente 225.000 € sur les 3 ans).

La politique en faveur des lycées (94 établissements dont 21 privés sous contrat) bénéficient d'un budget de 94 M€ dont 49 M€ pour le patrimoine immobilier.

La Région poursuit son opération pilote des Contrats de Performance énergétique (CPE) sur 14 lycées et CFA ainsi que la systématisation du recours à l'énergie solaire (intégration quasi systématique de panneaux dans les nouveaux projets). La Région Alsace est l'un des tout premiers producteurs d'énergie photovoltaïque en Alsace.

Une initiative spécifique mérite d'être citée : l'insertion de clauses sociales dans les marchés de travaux portant sur les lycées. L'expérimentation faite en 2010 sur le secteur du Nord Alsace est étendue à toutes les opérations sur le territoire (une dizaine d'opération en cours).

Par ailleurs :

- une réflexion sera engagée sur la prime régionale de scolarité ;
- le Mois de l'Autre prend une dimension transfrontalière et aura en 2011 pour thématique la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Le projet territorial pour l'Alsace

Les transports et les grands équipements

En 2010 plusieurs étapes ont été franchies : le renouvellement de la convention d'exploitation avec la SNCF pour le TER, la mise en service du tram-train Mulhouse – Vallée de la Thur, la 1^{ère} étape du tram-train Strasbourg Bruche Piémont avec la ligne F du tramway de Strasbourg (qui illustre l'intérêt du cadencement), les interventions pour l'aménagement de quelques 22 gares (3,7 M€).

Et le lancement des travaux de la 2^{ème} phase s'est fait à la mi-novembre à Steinbourg.

2011 est une année de défis. Parmi ceux-ci :

- augmenter la capacité de l'infrastructure pour augmenter l'offre de transport TER (65.000 voyageurs par jour). Le compte TER représente 144 M€ en 2011.
- réussir l'arrivée du TGV Rhin-Rhône ;
- l'acquisition de nouveaux matériaux roulant et la rénovation de matériels existants ;
- poursuivre des études structurantes pour l'avenir du TER ;
- concrétiser les engagements pris pour le raccordement ferroviaire de l'EuroAirport ;
- développer l'intermodalité.

La perspective d'une « carte orange » alsacienne continue d'être un objectif de travail. Nous allons poursuivre le développement de la tarification intégrée multimodale.

Le développement des territoires (9,8M€)

La Région fait évoluer ses politiques d'aménagement du territoire.

Dans une perspective plus intégrée par une approche « grands territoires » à l'échelle de la maille Pays-Scot et avec un outil : la convention intégrée de développement durable. S'appuyant sur les structures de pays ou de structure unique Pays-SCOT, avec un mode de gouvernance partagé, cette approche vise à une structuration cohérente du territoire et va rendre l'intervention régionale lisible par rapport à nos compétences tout en intégrant les problématiques du développement durable (territorialisation du Grenelle). C'est également un dispositif simplifié. Il a été présenté à la séance plénière OB du 29 octobre 2010

En 2011, la Région s'attachera également aux enjeux du développement numérique du territoire alsaciens (avec les Conseils généraux) en réalisant un schéma d'aménagement numérique du territoire régional.

La Région poursuit le soutien à l'agglomération de Strasbourg dans le cadre du contrat triennal (notamment pour la requalification de l'axe est-ouest, liaison inter-ports, rocade sud).

Les politiques d'environnement et d'habitat (20,2 M€)

Deux axes pour donner de la lisibilité à nos politiques.

La Stratégie régionale de la biodiversité avec notamment les réserves naturelles régionales. Elaboration à venir d'un schéma régional de cohérence écologique qui devra être finalisé en 2012 et permettra une stratégie partagée avec pour objectif la réduction de la consommation d'espace. C'est en ce sens qu'a été installé en juillet le Comité Alsacien de la Biodiversité.

La Région fait face à ses responsabilités dans la sauvegarde du Grand hamster, elle poursuit les politiques de trame verte et entretient, avec le secteur associatif, un dialogue constant.

C'est aussi en ce sens qu'à l'occasion de la Commission Permanente de décembre 2010, la Région a soutenu la 1^{ère} phase de la création d'une station d'étude de la biodiversité au Fort Joffre (projet de l'institut pluridisciplinaire Hubert Curien).

Le second axe vise au développement de la performance énergétique et de l'éco-construction. C'est le programme Energivie, les actions en faveur de la rénovation énergétique des différents bâtiments grâce à des dispositifs d'aides individuels et collectifs ainsi que les dispositifs d'aides aux entreprises.

Le positionnement et l'image de l'Alsace

La politique culturelle (13 M€)

La politique culturelle recouvre plusieurs objectifs dont l'accès des jeunes à la culture, le soutien à l'économie culturelle et l'animation culturelle des territoires.

A ce titre, 300.000 € sont réservés en investissement au soutien à la numérisation des salles de cinéma en complément de la loi du 30 septembre 2010 relative à l'équipement numérique.

Le bilinguisme et l'identité régionale. La Région assume les responsabilités qui lui incombent dans la mise en œuvre de la politique des langues et du bilinguisme définie dans la convention quadripartite de 2007 et met en œuvre des actions complémentaires.

Dans l'esprit de la manifestation organisée conjointement avec le Rectorat le 30 septembre dernier, la Région entend poursuivre la promotion de la langue régionale parce qu'elle représente également un intérêt économique.

Enfin le soutien à l'OLCA permet l'expression de l'identité régionale (610.000 €)

Le tourisme

La Région finance la promotion de l'Alsace. En 2011 il s'agit tout particulièrement de préparer l'arrivée du TGV Rhin Rhône (3,5 M€ de subvention de fonctionnement au Comité Régional du Tourisme dont 700 000 € spécialement dédiés en faveur de l'arrivée du TGV Rhin-Rhône).

La coopération transfrontalière et décentralisée : donner du sens à notre action extérieure

Le développement et la promotion de la Région Métropolitaine du Rhin Supérieur est la priorité. Il s'agit de mettre en œuvre la stratégie pour une région transfrontalière intégrée en donnant une véritable place aux différentes composantes de la société civile.

L'Alsace et la Région vont par ailleurs présider la conférence du Rhin Supérieur et le Conseil rhénan. Nous voulons porter des thématiques économiques au service de la fluidification du marché du travail (apprentissage transfrontalier) et aller dans le sens d'une simplification du paysage institutionnel. Il s'agit également de prendre une initiative pour mieux positionner la Région dans la promotion de l'idée européenne.

La gestion des fonds structurels (sur la période 2007-2013 cela représente plus de 172 M€) au titre des différents programmes Interreg IV Rhin Supérieur, FEDER au service de la compétitivité régionale, FEADER au service du développement rural constitue une opportunité pour la Région.

2011 est l'occasion d'une révision de nos initiatives en matière de solidarité internationale. Il s'agit, de manière concertée, d'améliorer les conditions de soutien aux porteurs de projets.

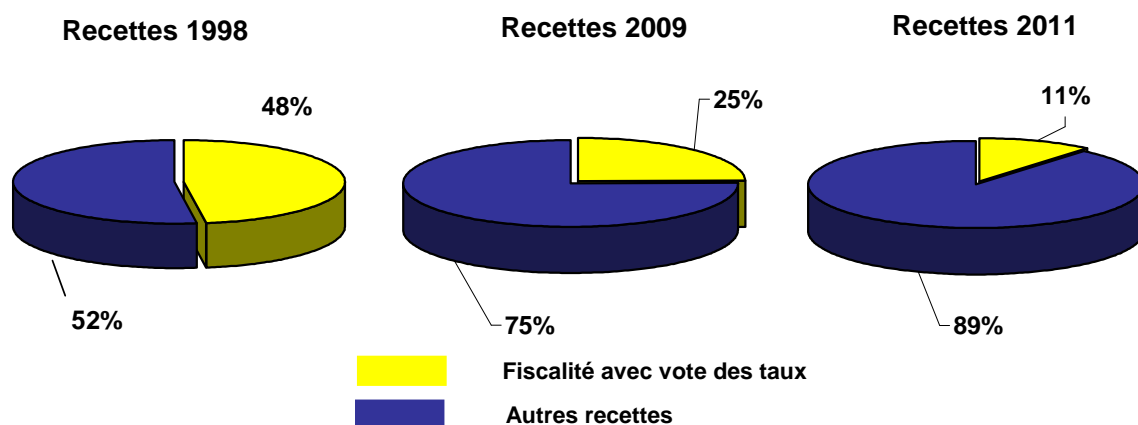
Des recettes marquées par des évolutions qui limitent les marges de manœuvre de la Région

Une part de la fiscalité directe en baisse

La fiscalité directe enregistre la suppression de la taxe professionnelle et son remplacement par la contribution économique territoriale. Les Régions perdent par ailleurs les recettes de taxes foncières.

Les conséquences de cette réforme de la fiscalité conduisent à alléger la charge fiscale des entreprises. Cela améliore la compétitivité, favorise les investissements et lutte contre les délocalisations. Mais ces mesures dégradent l'autonomie financière des collectivités et conduisent ainsi à la perte quasi-intégrale de tout levier fiscal régional.

Un pouvoir de vote des taux substantiellement réduit pour la Région Alsace



La fiscalité indirecte offre des perspectives de rendement de plus en plus limitées

La TIPP présente une assiette très peu dynamique, du fait notamment de l'évolution récente des politiques publiques mises en place (plan de développement des véhicules électriques et hybrides dans le cadre du Grenelle Environnement, mesures incitatives telles que le bonus/malus écologique) et des choix techniques des constructeurs de véhicules.

Le produit attendu en 2011 pour les cartes grises est équivalent à celui de 2010, à savoir 54 M€, et ce à tarif constant (36,50 € par cheval vapeur). Cette stagnation s'explique par un recul de ventes de voitures enregistrées depuis en juillet 2010 (diminution puis suppression des mesures de « prime à la casse »).

L'évolution de dotations de l'Etat est gelée sur la période 2011-2013

En 2010, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) n'a évolué que de +0,6% par rapport au montant 2009 (malgré une inflation de 1,2 %).

Dans le cadre de la politique de retour à l'équilibre des finances publiques à l'horizon 2013 (retour du déficit public à 3% du PIB), les concours financiers de l'Etat aux collectivités locales, hors FCTVA, seront stabilisés en valeur, soit un gel strict des dotations pour la période 2011-2013, sans prise en compte de l'inflation.

L'emprunt

Compte tenu de l'ensemble des hypothèses présentées, le montant de l'emprunt nécessaire pour financer les investissements et donc équilibrer les dépenses s'établirait à 98,6 M€ pour 2011, contre 136,65 M€ au budget primitif pour 2010. Ce montant répond à l'objectif d'un endettement net (stock de dette supplémentaire au 31/12/2011) pour 2011 égal à 20 M€.

Des dépenses ciblées qui répondent aux ambitions du projet régional

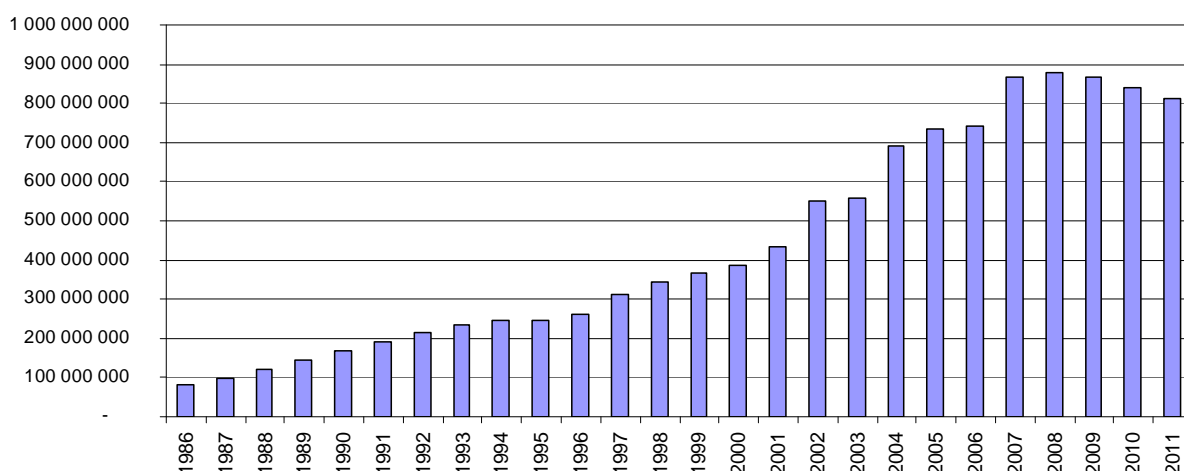
Pour préserver l'avenir : un budget en baisse de 3%

La Région est confrontée à un défi : optimiser ses dépenses dans un contexte où ses marges de manœuvre sur les ressources sont fortement réduites. Il est en effet indispensable de garantir les équilibres budgétaires à moyen terme, c'est-à-dire de parvenir à stabiliser l'encours de dette en 2012. La responsabilité de la Région est de maîtriser ses dépenses et de ne pas obérer l'avenir. L'exécutif régional s'inscrit dans une logique de responsabilité. Ce budget permet de limiter à 20 M€ l'augmentation de la dette en 2011.

En conséquence, le Budget primitif présenté en 2011 marque une **baisse de 3%** par rapport au montant voté lors du Budget primitif de 2010. Cela représente toutefois un montant de crédits de paiement de **812,5 M€**, répartis entre 503,7 M€ de crédits de fonctionnement et 308,8 M€ de crédits d'investissement.

Les interventions au bénéfice des Alsaciens se poursuivent et sont accentuées dans la mesure du possible. Les interventions régionales représentent logiquement une part très importante du budget, en s'établissant à **604,7 M€** (325 € / habitant).

Evolution du budget régional

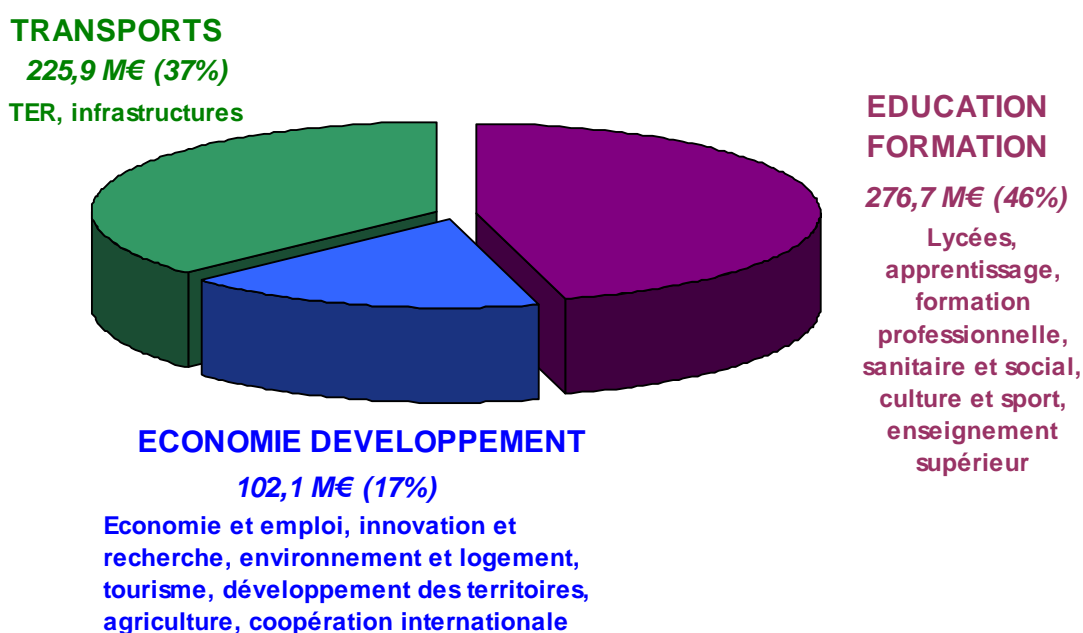


Données Budgets Primitifs, revolving inclus.

Les dépenses d'intervention demeurent prioritaires : 604,7 M€

Ces interventions se répartissent en trois pôles :

- les politiques de l'**éducation** et de la **formation** bénéficient de près de moitié des dépenses d'intervention (46%). Il s'agit des crédits alloués aux lycées, à l'apprentissage, à la formation professionnelle continue, à l'enseignement supérieur, au sanitaire et au social, à la culture et au sport ;
- les **transports** représentent plus d'un tiers des dépenses d'interventions (37%) ;
- les politiques liées à l'**économie** et au **développement** absorbent 17% des dépenses d'intervention, en soutenant l'économie, l'emploi, l'innovation, la recherche, l'environnement, le logement, le développement des territoires, l'agriculture, la forêt, le tourisme et la coopération internationale.



Le Budget primitif 2011 concentre les ressources là où elles génèrent le plus grand bénéfice pour contribuer à la vigueur du tissu économique local. L'action de la Région se doit d'être soigneusement dosée pour être structurante et efficace à long terme.

Dans ce contexte de maîtrise des dépenses, les deux tiers des crédits d'investissement en direction des politiques d'intervention sont alloués aux transports et aux lycées. Ce fléchage assure une action optimisée sur le potentiel de croissance et de compétitivité de l'économie régionale. Par ailleurs, les cœurs de mission régionale bénéficient de crédits de paiement stabilisés ou augmentés.

Les domaines prioritaires restent privilégiés

Parmi les domaines ne connaissant pas de recul de leurs crédits, peuvent être mentionnés :

- l'**innovation et la recherche** (+0%) ;
- les **transports** : la hausse de +5,0% est notamment fondée sur les coûts d'exploitation et le montant de la redevance versée par la Région à la SNCF au titre de la gestion du TER (144 M€) ;

- **l'apprentissage** : une évolution positive des crédits (+0,1%) permet de soutenir et d'encourager le recours à l'apprentissage grâce au versement d'une prime unique de 1.700 € par année de formation aux employeurs ;
- **l'enseignement supérieur** (+19,0%) : les crédits d'investissements sont en augmentation sensible en raison de la mise en œuvre d'opérations inscrites aux différents contrats de projets (CPER 2007-2013, pacte ingénieur 2007, Contrat triennal 2009-2011).

Une allocation optimale des dépenses a été réalisée

La limitation des budgets dans certains domaines nécessite d'être relativisée. En effet, un maintien du niveau de crédits consentis les années antérieures peut ne plus se justifier en raison de l'atteinte d'objectifs qualitatifs ou quantitatifs.

C'est par exemple le cas du patrimoine des lycées qui a bénéficié en 2009 et 2010 de la mise en œuvre du plan de relance régional et qui avait enregistré une forte hausse des dépenses. Des investissements lourds n'étant plus nécessaires, la Région cible désormais son action sur des mesures plus fines, telles que la mise en œuvre des mesures relatives à la stratégie énergétique et l'adaptation permanente des bâtiments aux nouvelles normes.

En matière de formation professionnelle continue, la Région opte pour un recentrage de ses interventions en complémentarité avec les partenaires de la formation. Ainsi, l'accent est-il mis dans les secteurs où l'action régionale se révèle la plus pertinente et efficiente.

Dans le domaine du sanitaire et social, après une période de décentralisation des compétences ayant généré des montants de dépenses élevés pour permettre une adaptation optimale, les besoins enregistrés permettent une diminution des crédits par rapport au BP 2010.

La baisse de 3% du Budget primitif 2011 reflète donc une situation protéiforme, prenant en compte les réalités de terrain et les besoins exprimés ou anticipés sur l'année à venir. Les ajustements ont été opérés au mieux de l'intérêt général et en recherchant l'efficacité optimale des politiques régionales.

Les dépenses hors interventions restent gérées avec une égale rigueur

Les dépenses hors interventions sont essentiellement constituées des ressources humaines et de la charge de la dette.

La politique des ressources humaines de la Région est fondée sur la recherche permanente d'efficacité. Des ajustements d'organisation et de postes peuvent être effectués en vue d'une adéquation optimisée des ressources aux missions. Dans un contexte de maîtrise des dépenses, la collectivité régionale s'applique très logiquement à elle-même une gestion rigoureuse puisque les charges de personnel demeurent stables, tant pour le personnel du siège de la Région que pour les personnels TOS des lycées.

La charge de la dette est estimée à hauteur de 73,3 M€ pour 2011, contre 74,1 M€ en 2010 : cela représente une baisse de 0,8 M€ (-1,1%) par rapport au BP 2010. Cette diminution est due à la baisse des taux longs qui se trouvent sur des niveaux historiquement bas et par le maintien, assuré par la Banque Centrale Européenne - BCE -, de taux courts à des niveaux très bas compte tenu de la faiblesse de la reprise économique en Europe. Ainsi, les 735 M€ de dette de la Région à fin 2010 bénéficie d'un taux d'intérêt de 2,9%.

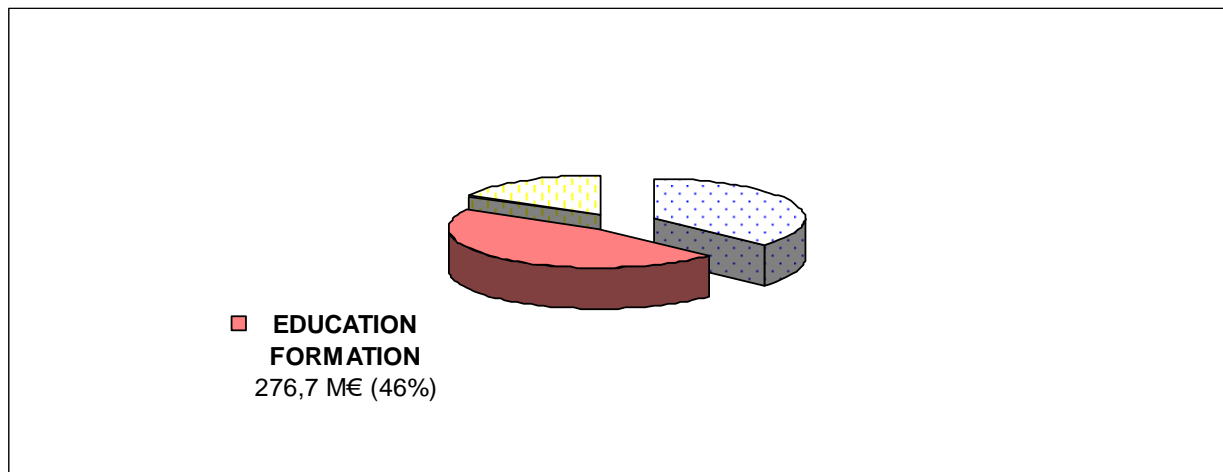
* * *

Contact presse : Gaëlle Tortil : 03 88 15 69 84 – 06 78 79 93 36
gaelle.tortil@region-alsace.eu

***Annexes de présentation du Budget primitif
par politiques sectorielles***

(chiffres-clés et actions principales)

L'éducation et la formation : 276 M€



Les lycées

❖ Chiffres clés :

Budget global : 137 M€

dont : Immobilier

: 49 M€

Fonctionnement, équipements, vie lycéennes : 45 M€ (auxquels il convient d'ajouter 20 M€ investis via le Contrat de performance énergétique)

Personnels TOS

: 43 M€

59.994 lycéens (enseignement public)

9.255 lycéens (enseignement privé)

73 établissements publics locaux d'enseignement relevant de l'Education nationale

21 établissements privés sous contrat

59 demi-pensions

32 internats

42 gymnases

10% de l'ensemble des panneaux photovoltaïques posées en Alsace le sont sur les lycées publics

❖ A noter :

- Immobilier : 48,8 M€ : un montant dans la moyenne annuelle des 10 dernières années.

- les points forts :

- Un constat : un état très satisfaisant du parc immobilier suite à une décennie de forts investissements (700 M€)
- Priorisation des investissements pour la mise en sécurité, l'accessibilité et l'amélioration énergétique.
- nécessaire adaptation des outils aux réformes pédagogiques (réforme de la filière technologique);

- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie énergétique (travaux à finalité énergétique, 2^{ème} phase de la mise en œuvre du Contrat de performance énergétique ; poursuite de l'appel à projet pour mise à disposition des toitures des lycées) du programme de restructuration des établissements scolaires au regard des besoins pédagogiques.
- Poursuite de grands travaux en 2011 dans 22 lycées, notamment : Le Corbusier à Illkirch-Graffenstaden ; Rostand à Strasbourg ; Pascal à Colmar ; Schwilgué à Sélestat ; Lycée agricole à Obernai ; Schweitzer à Mulhouse ; Armand à Mulhouse ; Heinrich-Nessel à Haguenau ; Jules-Verne à Saverne).

La formation professionnelle continue

❖ Chiffre clé : 58,8 M€

❖ A noter :

Un double objectif :

- priorité aux demandeurs d'emploi ;
- priorité à la qualification et la pré-qualification.

Les interventions de la Région se concentrent dans les secteurs où son action se révèle la plus pertinente et efficiente, notamment ce qui a trait à l'amont de la qualification.

La Région privilégie la mise en œuvre d'actions sur mesure. Les programmes structurels diminuent au profit d'une adaptation continue des réponses proposées. Une complémentarité et une articulation des financements avec Pôle Emploi qui intervient fortement dans ce domaine sont recherchées.

Pour les demandeurs d'emploi les plus en difficultés, la Région va créer des plateformes d'accès aux premiers savoirs_avec un fonds dédié.

Les contrats d'objectifs avec les branches professionnelles sont poursuivis ; de nouveaux secteurs sont concernés : la chimie, le sanitaire et social les métiers de bouche.

L'apprentissage

❖ Chiffre-clé : 63,75 M€

dont :

- aides directes aux entreprises : 28 M€ (rappel : simplification des modalités d'attribution de l'aide en 2010 avec une prime unique de 1 700 € par année de formation) ;
- aides directes aux apprentis : 2,65 M€ (+12%) : aides au transport, à l'hébergement et à la restauration ainsi qu'à l'acquisition du premier équipement. La création d'un dispositif d'urgence pour les apprentis en grande difficulté est envisagée en 2011 au sein de cette enveloppe.

❖ A noter :

Développement d'actions innovantes dans le domaine de l'apprentissage transfrontalier qui constitue l'un des vecteurs de développement de l'apprentissage en Alsace.

L'enseignement supérieur

❖ Chiffre-clé : 7 M€ (+19% par rapport au BP 2010).

❖ A noter :

La mise en œuvre opérationnelle des opérations inscrites dans le Contrat de Projets Etat-Région - CPER - 2007-2013 et le pacte ingénieurs de 2007, et pour le site strasbourgeois le Contrat triennal 2009-2011 et de la délibération cadre de juin 2009 sur la période 2010-2020, est principalement à l'origine de cette hausse du budget régional dédié à l'enseignement supérieur.

Le sanitaire et le social :

❖ Chiffre-clé : 31,98 M€

❖ A noter :

- les coûts pour les formations sont stabilisés.
- les bourses sont revalorisées (2,32 M€).

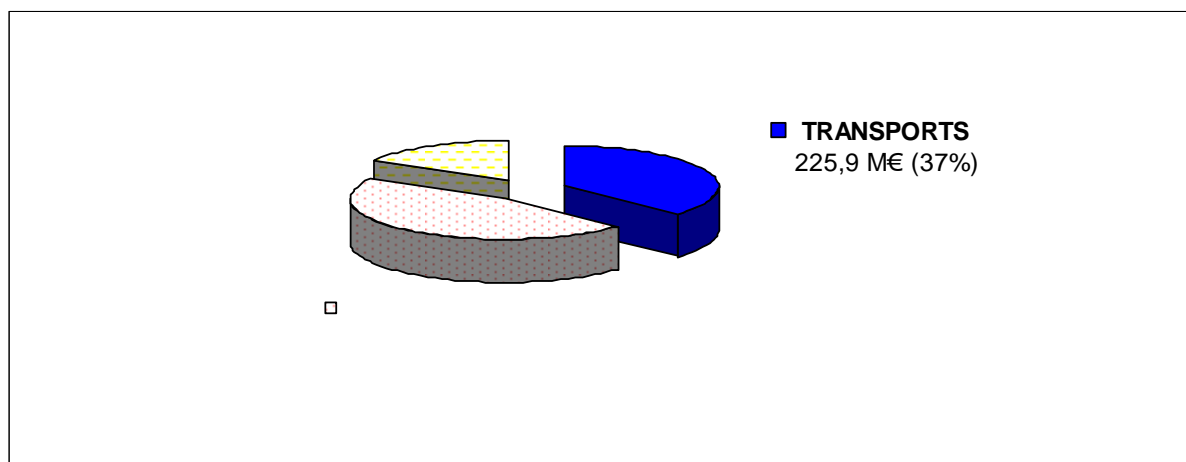
La culture et le sport

❖ Chiffres-clés : Culture : 15,6 M€
Sport : 4,13 M€

❖ A noter :

- l'accent est notamment porté sur le fonctionnement des grands équipements culturels à vocation régionale (3,7 M€) et des grandes structures patrimoniales (0,8 M€), ainsi que l'accompagnement des initiatives culturelles menées sur tout le territoire alsacien et leur diffusion en France et à l'étranger (1,7 M€) ;
- le soutien aux actions en faveur du maintien et de la promotion de l'identité régionale (en liaison avec l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace - OLCA - (0,6 M€) et le bilinguisme (1,7 M€), sont confortés ;
- une nouvelle aide pour l'installation d'écrans numériques dans les salles de cinéma sera mise en place en 2011.

Les transports : 225,9 M€



❖ Chiffres clés :

- Le transport ferroviaire :
 - Fonctionnement du TER : 144 M€
 - Acquisition de matériel et modernisation du TER : 23 M€
 - LGV : 22 M€
 - Tram-train et transport en site propre (TSPO) : 2,5 M€
 - Aménagement des gares, mise en accessibilité pour le personnel à mobilité restreinte, billettique, systèmes d'information : 7,6 M€
 - Modernisation des voies ferrées : 20 M€
- Les autres modes de transport :
 - Routes : 6 M€
 - Fluvial et aérien : 0,8 M€

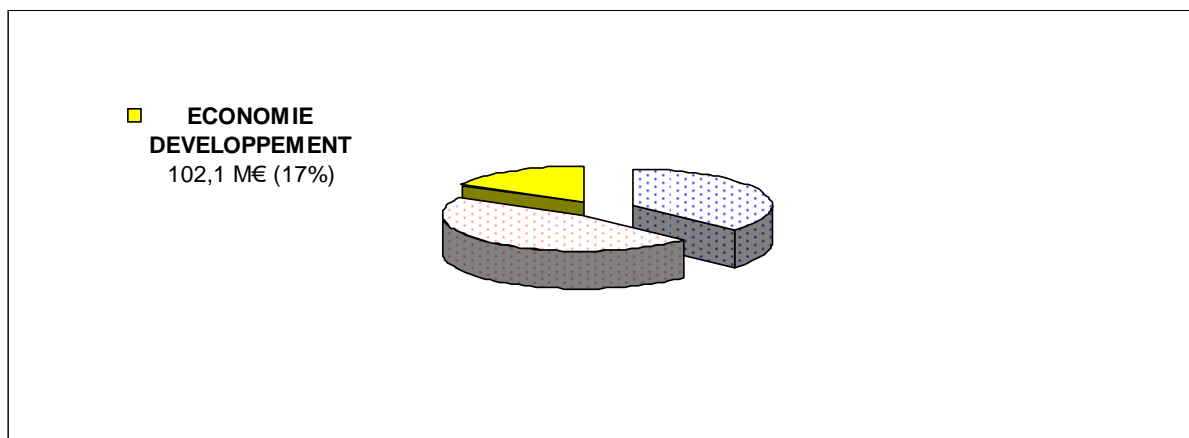
❖ A noter :

- LGV : achèvement de la 1^{ère} phase de la LGV Rhin-Rhône en 2011 ;
démarrage de la 2^{ème} phase de la LGV Est.

- transports de proximité :

- mise en service du tram-train Mulhouse-Vallée de la Thur (décembre 2010) ;
- achèvement des études sur le tram-train de Strasbourg et sur la modernisation de la ligne Mulhouse-Chalampé-(Müllheim) ;
- augmentation de capacité du nœud ferroviaire de Strasbourg. La voie 30 de la gare de Strasbourg sera ainsi portée à 120 m pour accueillir des autorails Bi-mode à Grande Capacité - BiGC - et Régiolis ;
- poursuite des actions d'amélioration de la chaîne de déplacement dans les gares (ex. Bischwiller, Soultz-Sous-Forêts) ;
- poursuite des travaux de raccordement court de Mulhouse ;
- poursuite de la rénovation des voitures Corail.

L'économie et le développement : 100 M€



L'économie et l'emploi

❖ Chiffre-clé : 28,9 M€

❖ A noter :

- une méthode d'actions repensée avec des conventions d'objectifs établies pour huit secteurs d'activité alsaciens (chimie, automobile, bâtiment basse consommation, bois, agriculture et agroalimentaire, santé, activités créatrices).

Un soutien renforcé aux têtes de réseau de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS),

L'innovation et la recherche :

❖ Chiffre-clé : 24,2 M€

❖ A noter :

- déploiement de la stratégie régionale de l'innovation :
 - soutien à l'attractivité de l'Alsace (ex. soutien de projets tels que celui du Cancéropole Grand Est) ;
 - optimisation du soutien à la formation doctorale par l'attribution de financements de contrats doctoraux (bourses de thèse) sur les domaines identifiés par la stratégie régionale de l'innovation.

L'environnement et le logement :

❖ Chiffre-clé : 15,95 M€

❖ A noter :

- promotion de la performance énergétique et préserver le cadre de vie des habitants ;
- 11 M€ pour l'énergie, les déchets et les éco-entreprises, notamment avec une accentuation du programme Energivie sur le volet basse consommation énergétique pour développer massivement la construction BBC (3,6 M€) et la promotion des énergies renouvelables (biomasse, solaire thermique et photovoltaïque, géothermie) (4,9 M€) ;
- gestion et entretien de l'III entre Colmar et Strasbourg (transfert de propriété en 2010) ;
- soutien aux projets de logement développant des économies d'énergie (Bâtiment Basse Consommation - BBC -) et le mise en œuvre des principes d'éco-construction (qualité environnementale du bâtiment).

Le développement des territoires

❖ Chiffre-clé : 9,1 M€ (le volet « développement du territoire » ne comprend plus les actions liées au logement ni les programmes régionaux européens)

❖ A noter :

- les actuels contrats avec les territoires de projets arrivant ou étant arrivés à échéance (agglomérations, Pays, Villes moyennes), des modalités nouvelles d'intervention sont en cours de finalisation avec comme objectifs de cibler des interventions au plus près des besoins des territoires dans leur diversité et de garantir un véritable effet de levier de l'intervention régionale prenant en compte les contraintes budgétaires. Le détail de ces interventions sera présenté lors du vote du budget primitif.

L'agriculture et la forêt

❖ Chiffre-clé : 4 M€

❖ A noter :

- contractualisation à travers une convention régionale d'objectifs conclue avec la Chambre Régionale d'Agriculture.

Le tourisme

❖ Chiffre-clé : 11,9 M€

❖ A noter :

- 5 axes d'actions :

- l'amélioration de la compétitivité des entreprises (notamment l'hôtellerie familiale et indépendante) ;
- la communication touristique de l'Alsace ;
- l'amélioration de l'accessibilité des sites touristiques en transports publics (dessertes spéciales dans le cadre de Noël en Alsace / actions de promotion vers les nouvelles clientèles induites par la mise en service du TGV Rhin-Rhône) ouvertes par cette liaison devront être préparées et mises en œuvre en commun par l'ensemble des partenaires touristiques ;
- la diversification et la consolidation des sites et des atouts touristiques à fort potentiel (travaux à l'Ecomusée et au château du Hohlandsbourg) ;
- le développement de nouveaux produits.

La coopération internationale

❖ Chiffre-clé : 2,1 M€

❖ A noter :

- coopération interrégionale : renforcement des actions conduites avec le Québec (nouveau plan d'actions 2010-2012 sur les échanges économiques), avec le JiangSu (économie et tourisme), avec la Basse-Silésie (énergies renouvelables et gestion des déchets) et avec la province sud-coréenne du Gyeongsangbuk-Do (énergies renouvelables) ;
- coopération au développement et la solidarité internationale ;
- affaires européennes : gestion des crédits européens (INTERREG IV Rhin Supérieur, FEDER et FEADER, anciennement FEOGA), appui à la promotion des opportunités financières qu'offre l'UE dans le cadre des programmes sectoriels...

* * *